

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO**L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre à 18h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude FLORI, le Maire.

Date de convocation : **11/12/2025**

Etaient Présents :	M. CLEMENTI Albert M. FLORI Claude M. LUCCHETTI Sébastien	M. FESSLER Charles M. GIANSILY Yves M. MURATI Joseph-Antoine	Mme FLORI Céline M. LECCIA Lucien M. MURATI Lucas
Absents représentés :	(0)		
Absents non représentés :	(5)	M. ANTONI Francis M. LAFFOND Alain	M. COPPI Jacques M. MAZZONI Pierre-Ange
Secrétaire de séance :	Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).		

**DELIBERATION DL-2025-63****Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2025  
(3<sup>ème</sup> attribution)****Monsieur le Maire expose au Conseil**

Considérant l'intérêt pour la commune de participer à la vie associative locale, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	OBJET	MONTANT
AS NEBBIU CONCA D'ORU	Sport	1 000,00 € (complément)
ANNUNZIATA	Entretien de l'église paroissiale	500,00 € (complément)
ANCIENS COMBATTANTS MURATO	Anciens combattants	500,00 € (complément)
IMAGINA	Culture et patrimoine	500,00 €
I SCIMATICONI	Groupe théâtral	500,00 €

RC NEBBIU	Sport	500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 500,00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré**

Pour : 9	Contre :	Abstentions :
----------	----------	---------------

- **ACCEPTE** la proposition ci-dessus énoncée ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.  
Au registre sont les signatures**

**POUR COPIE CONFORME  
LE MAIRE  
Claude FLORI**

**Le Maire  
M. Claude FLORI**

